

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonso ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurat(s) : Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CD/2017/097 - 510 - Actions éducatives
Axe 510 - Actions éducatives - Propositions financières -
Budget primitif 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide des propositions d'inscriptions budgétaires pour 2018 dans l'axe d'intervention 510 – Actions éducatives telles que proposées dans le présent rapport ;

- décide d'autoriser le versement de 650 000 € (correspondant à la période de janvier à août 2018) au fonds de concours Langue et Culture Régionales, géré par le Lycée Couffignal de Strasbourg, selon les règles financières départementale, après le vote du budget primitif, dans le cadre de la convention opérationnelle, portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace, conclue pour la période 2015-2018.

Non participation au vote : Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171211-lmc1114213-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 21/12/17